

Groupe 7

Jonathan COURRET

Quentin EISENZIMMER

Maxime LAFILLE



Réseaux, territoires et planification

La station de Piau-Engaly

2012 – 2013

SOMMAIRE

Sommaire	2
Schémas et cartes	2
Introduction	3
I. Un projet liant plusieurs nationalités.....	3
I.1 Eléments de contexte	3
I.2 Un projet ambitieux	4
I.3 Les différents acteurs impliqués dans le projet.....	6
I.4 Chronologie	8
II. Les enjeux défendus par les acteurs	9
II.1 Acteurs favorables au projet	9
II.2 Les détracteurs du projet	10
III. Eléments de controverse	11
III.1 Adaptation de l'économie locale	11
III.2 Problème environnemental	12
III.3 Sources d'investissements	12
III.4 Considérations techniques	13
Conclusion.....	14
Sources.....	15

SCHEMAS ET CARTES

Figure 1 - Localisation de l'étude (Source Google Maps)	3
Figure 2 – La frontière franco-espagnole (Source Google Maps)	4
Figure 3 - Stations frontalières (Source : Google Maps)	5
Figure 4 – Tracé du projet (Source : Google Maps)	5
Figure 5 – Répartition des investissements	9

INTRODUCTION

Nous avons travaillé sur un projet d'agrandissement de la station de ski pyrénéenne de Piau-Engaly. Située à la frontière espagnole, les touristes espagnols présentent donc une opportunité d'augmentation des bénéfiques pour cette station. La situation est que la station est peu accessible depuis l'Espagne. Celle-ci fait donc l'objet d'un projet d'extension qui vise à faciliter l'accès aux touristes espagnols mais également à augmenter le nombre de pistes. Ce projet ambitieux est amené à se réaliser dans un contexte partenarial entre les gérants des stations espagnols et françaises, dans le but de lier par un une remontée mécanique les deux zones.

La géographie du lieu lui confère un rôle de véritable nœud tant économique que territorial, c'est un point central de ce type de réseau. Il est aussi intéressant de constater comment les responsables du projet souhaitent aménager leur territoire en conséquence pour réaliser un projet d'envergure qui soit viable.

Ce projet est actuellement en suspens suite à des problèmes politiques. Il prendrait place sur la commune d'Aragnouet. Dans notre dossier nous allons vous présenter en premier lieu le territoire concerné puis les différents acteurs, leurs interactions ainsi que les différents événements qui ont menées le projet à être suspendu.

I. UN PROJET LIANT PLUSIEURS NATIONALITES

I.1 Eléments de contexte

Le projet que nous allons étudier se situe sur la commune d'Aragnouet dans le département de la Haute-Garonne. Elle est composée de 5 villages pour un total de 244 habitants et une faible densité démographique de 2 hab/km². Cette commune auparavant basée sur une économie agricole et rurale s'est aujourd'hui tournée vers le tourisme d'été avec un fort potentiel de renommée car étant non loin de deux parcs nationaux :

- un espagnol : « el parque nacional de Ordesa y Monte Perdido »
- et un français : le parc national des Pyrénées

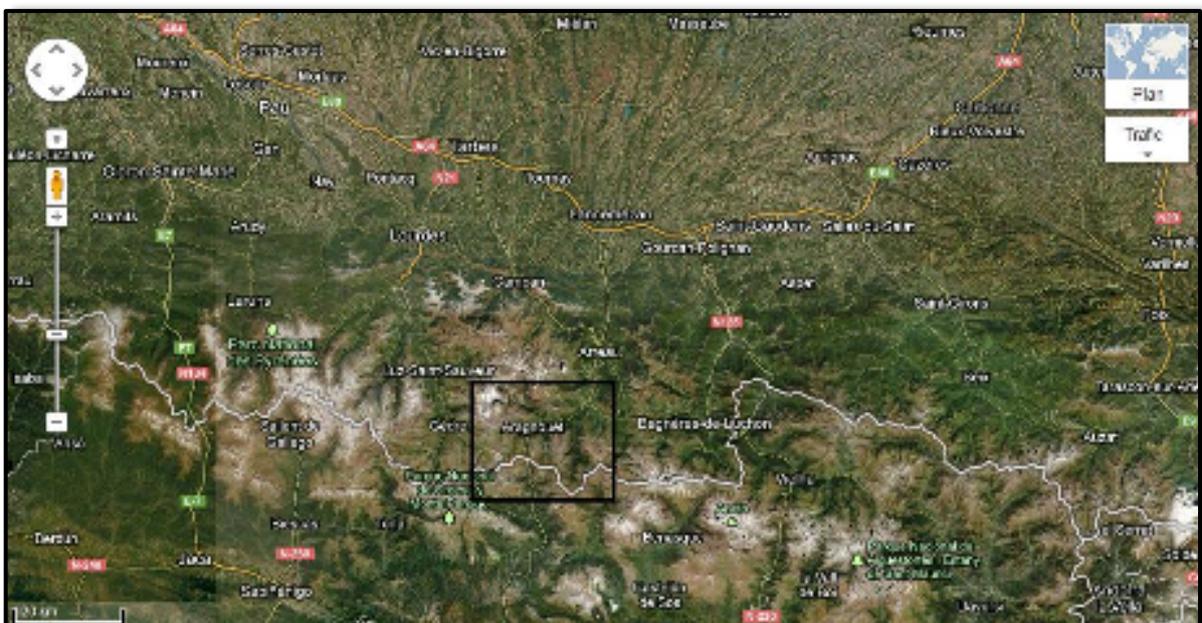


Figure 1 - Localisation de l'étude
(Source Google Maps)

De plus, elle est également portée vers le tourisme d'hiver avec la station de Piau-Engaly qui nous intéresse plus particulièrement, et qui représente la principale manne de revenus pour la commune et ses habitants.

Cette commune comme nous pouvons le constater sur la carte ci-après se situe à la frontière ibérique. Une extension de la station a été proposée par le groupe espagnol Aramon (voir par la suite pour le détail de cet acteur) qui veut proposer aux touristes espagnols un accès plus direct à la station, ceux-ci devant actuellement effectuer un détour de 12km sur des routes souvent enneigées.



Figure 2 - La frontière franco-espagnole
(Source Google Maps)

I.2 Un projet ambitieux

Les exploitants des stations espagnoles et françaises, respectivement Aramon et N'Py, se sont associés en janvier 2008 afin de mutualiser la gestion des stations et de proposer un service de meilleure qualité. Ainsi, grâce à cet accord, les gérants proposent des tarifs avantageux pour les skieurs ayant des cartes d'accès aux stations détenues par ces 2 propriétaires.

Le projet pèse près de 59 millions d'euros et comprend 3 télésièges (T1, T2, et T3) entre les vallées de Saux et de la Gela, une télécabine (T4) et un tapis roulant (T5) permettant de créer une surface débutant au niveau du parking qui aura une capacité d'accueil de 500 véhicules. Enfin un barrage d'une capacité de 40 000 m³ sera nécessaire à l'alimentation en eau des canons à neige au nord de Hourquette-les-Aiguillettes. Deux pistes bleues et deux rouges sont à l'étude versant Gela et versant Saux ainsi qu'une piste verte à proximité du tunnel. Ces pistes permettraient d'augmenter de 10 km le linéaire de pistes.



Figure 3 - Stations frontalières
(Source : Google Maps)



Figure 4 - Tracé du projet
(Source : Google Maps)

I.3 Les différents acteurs impliqués dans le projet

Les personnes politiques

- La commune d'Aragnouet

La commune d'Aragnouet, suite à la sollicitation du groupe Aramon a donné son accord pour la réalisation du projet, sans pour autant participer financièrement. La ville possède des barrages qui pourraient jouer un rôle important dans la réalisation du projet mais leur exploitation revient pour l'instant à EDF.

- La région de la Sobrarbe

Région espagnole bordant la frontière avec la France. Elle est administrée par un élu souhaitant l'avancement du projet, qui selon lui est profitable aux populations locales.

- L'Aragon

L'Aragon est une communauté de province situé au nord de l'Espagne. Elle est composée des provinces de Huesca, de Saragosse et de Teruel. Elle regroupe 730 municipalités pour 1,2 millions d'habitants. L'Aragon est l'acteur principal car en plus d'être à l'initiative du projet, il représente la part la plus élevée à l'investissement.

- Aramon

Le groupe Aramon est le premier groupe de tourisme d'hiver et de montagne en Espagne. Pour ce qui est du projet d'aménagement de Piau-Engaly, l'entreprise finance à hauteur de 2%.

- Autres acteurs politiques

Pour un projet d'une telle envergure on retrouve tous les acteurs politiques habituels : collectivités territoriales, Conseils Généraux, Conseils Régionaux et d'Etat. Le rôle du Conseil Général s'efface devant le rôle endossé par la région qui fiance le projet à hauteur de 8% soit 4,82 millions d'euros.

L'Etat quant à lui est impliqué à une échelle différente. En effet, il ne participe pas financièrement mais plutôt juridiquement au travers des directives prises par le MEDDE afin de respecter les objectifs fixés par la loi Grenelle 2. L'état s'est lui exprimé sur le projet suite aux conclusions émises par l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique : « Dans le cas des collectivités ayant des activités économiques peu diversifiées, basées essentiellement sur les sports d'hiver, le problème du manque de neige devient inquiétant. Il est par conséquent utile d'amorcer une réflexion sur la diversification de leurs activités, les canons à neige ne constituant pas une réponse satisfaisante et durable. » (Source : developpement-durable.gouv.fr)

Les associations et organismes non gouvernementaux

➤ L'ADPSG « Sauvons la Gela »

Lors des réunions publiques exposant le projet aux habitants, ceux-ci ont réagi de manière très négative vis-à-vis du projet. Ils en sont venus à créer une association le 10 janvier 2011 visant à démontrer d'une part que le projet n'est pas cohérent techniquement, mais également qu'il ne prend pas en compte le volet écologique, que tout projet se doit de considérer au nom du développement durable. Ils ont donc fait circuler une pétition qui regroupe aujourd'hui 11 100 signatures, sachant que le nombre maximum de personnes concernées directement par le projet n'excède pas les 5000 personnes. On ajoutera qu'aujourd'hui l'association a beaucoup évolué et propose de nombreuses activités hors de leur rayon d'action initial tel que des sorties en montagne, en vue de découvrir la faune et la flore locale, mais elle participe également à de nombreuses rencontres et débats autour des problématiques rencontrées lors de l'aménagement des montagnes (logement, refuge, réchauffement climatique, ...).

➤ L'Association des Amis du Parc National des Pyrénées

L'APNP a pour vocation la promotion de la vie en milieu montagnard. Son accord avec la réserve nationale des Pyrénées lui apporte un appui technique sur le plan écologique pyrénéen.

Expertises

➤ Le comité de massif :

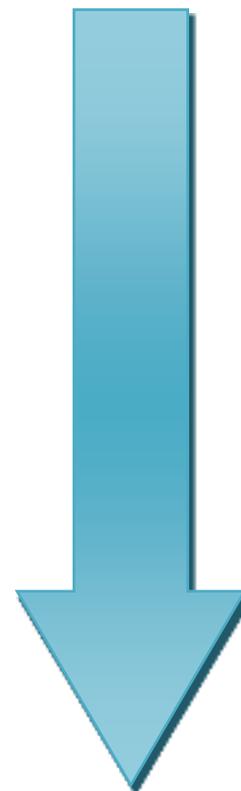
Le comité massif est représenté par la commission spécialisée des unités touristiques nouvelles chargée par la loi SRU d'évaluer les projets touristiques nouveaux et d'émettre un avis. Si cet avis est favorable le projet suit son cours normalement sinon il est réétudié. Ce comité est composé d'élus des régions, des départements mais également des communes concernées.

➤ l'Observatoire du Changement Climatique dans les Pyrénées :

Cet observatoire, créé le 14 janvier 2010 produit des relevés et des prévisions sur l'enneigement, l'évolution de forêts, de la ressource en eau, de la biodiversité, dans les Pyrénées en vue d'un réchauffement climatique. L'OPCC a comme principal objectif de suivre et de comprendre les évolutions du climat à l'échelle des Pyrénées afin d'en limiter les impacts et de s'adapter à ses effets.

I.4 Chronologie

- Juin 2008 : Première idée d'une station franco-espagnole
- Après officialisation de ce projet, création de l'ADPSG, association de riverains dédiée à la défense du patrimoine régional
- 19 mai 2011 : Le parti des Verts s'y oppose, et au dossier d'Unité Touristique Nouvelle, avançant l'absurdité du projet dans un tel contexte de réchauffement global de la planète S'en est suivi un ajournement de la commission en octobre 2011
- Mars 2012 : Le journal *Montagne*, dans son édition du 14/03/12 sous-entend que le projet d'extension serait abandonné : « Après deux reports successifs de la commission UTN, le projet d'extension de la station pyrénéenne de Piau-Engaly (voir MM n°365) semble être abandonné. », mais les termes employés laissent place à la spéculation



II. LES ENJEUX DEFENDUS PAR LES ACTEURS

II.1 Acteurs favorables au projet

Plusieurs acteurs cruciaux sont favorables à la mise en place de ce projet, à savoir le gouvernement d'Aragon, la société Aramon et la mairie d'Aragnouet. Leur principale considération est basée sur l'expansion du domaine skiable, entraînant donc un essor de l'activité économique de la zone.

Le gouvernement d'Aragon porte une thèse structurée qui est la suivante : au pied de la vallée de Gela, de nombreux logements ont été construits par la région espagnole, mais ils sont à ce jour complètement inoccupés durant les périodes skiabiles. A la base, la construction de ces logements devait attirer les touristes ibériques à se rendre dans la station pour skier. Mais cela n'a pas créé l'attrait souhaité car les pistes pyrénéennes côté espagnole ne jouissent pas d'une bonne réputation. C'est pourquoi les dirigeants de la région ont mis en place l'idée d'une jonction avec Piau-Engaly, qui bénéficie d'un plus grand rayonnement.

Les infrastructures du projet comportent un tunnel, et une dizaine de kilomètres de piste en plus, basés sur des investissements à 90% par l'Aragon et dont l'exploitant est Aramon.

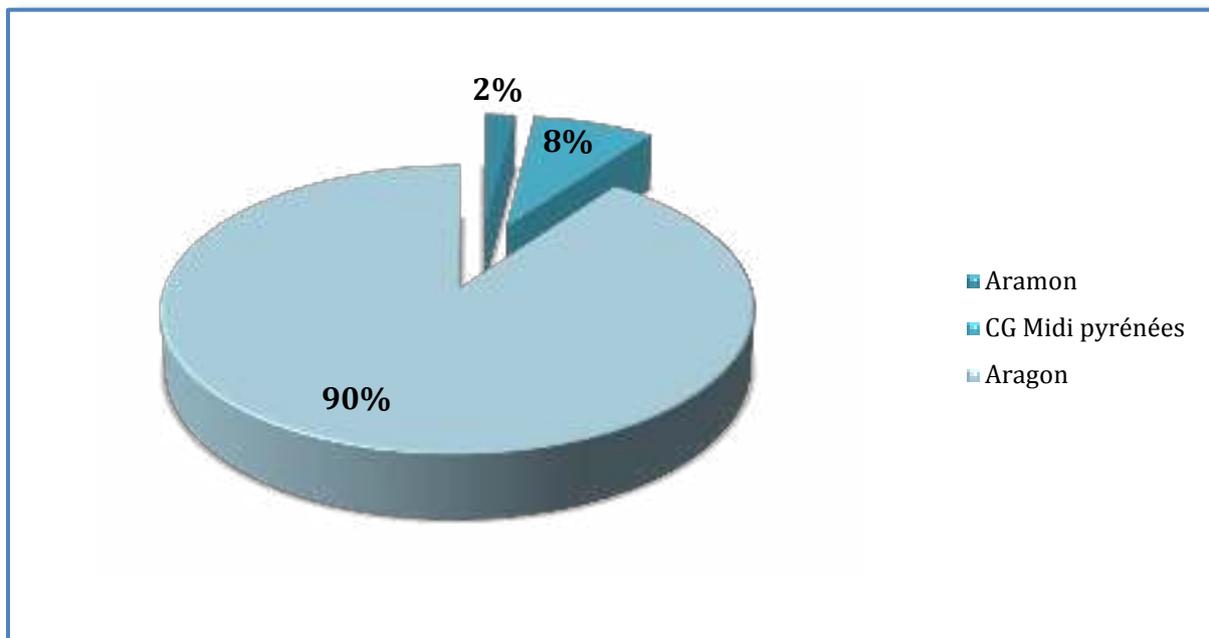


Figure 5 - Répartition des investissements

Tout d'abord, le projet est bénéfique pour les communes avoisinantes et la région car la station bénéficierait d'une plus grande attention, donc d'un plus grand nombre de visiteurs, ce qui impacterait directement l'économie locale. L'augmentation de la population touristique espagnole est l'atout majeur selon ces protagonistes du projet pour améliorer le rendement économique de la station de ski. Mais plus récemment, la crise économique a frappé l'Espagne de plein fouet, et les fonds d'investissement nécessaires pour un projet à

tenant touristique ne sont pas du tout à l'ordre du jour.

Tous ces acteurs favorables ne donnent pas ouvertement leurs positions quant à l'aspect écologique du projet. Ces positions doivent figurer dans le dossier UTN qui n'est pas rendu public.

II.2 Les détracteurs du projet

Deux entités se sont dressés tout d'abord face à la réalisation de ce projet : les populations de la vallée de la Gela et les aragnouetois. Leur regroupement en une association, l'ADPSG, constitue la base de leurs attaques concernant :

- La validation du projet : l'ADPSG remet en cause l'utilité de ce projet. Elle justifie cela par rapport à une offre qui est selon elle suffisante vis-à-vis des infrastructures déjà en place. D'autre part, l'économie de temps de parcours des touristes espagnols venant dans cette station est négligeable, on parlerait d'un quart d'heure de temps de parcours en moins avec le nouveau projet. L'association parle également d'un manque de population dans la station, donc par conséquent une inutilité de son agrandissement.
- La pollution du milieu naturel : les habitants de cette région souhaitent perpétuer l'exploitation de leurs pâturages et limiter au maximum l'emprise des infrastructures. Par conséquent, l'installation de remonte-pentes, les aménagements nécessaires pour les réaliser (déforestation massive, recul de la nature), la potentielle venue de canons à neige sont des points sur lesquels l'association réfute ce projet.
- La portée écologique : On dénombre presque une cinquantaine d'espèces protégées dans cette région dont 3 sont des espèces en voie de disparition (Source : INPN). Les richesses en termes de faune et de flore sont des raisons pour lesquelles les riverains ne veulent pas voir ce projet aboutir. D'autre part le projet se situerait dans l'aire d'adhésion du Parc National des Pyrénées, cette zone est protégée et la construction de cette extension engendrerait des pollutions tant sonores qu'esthétiques.
- Les risques liés à l'environnement : l'ADPSG dénote le manque d'enneigement depuis 10 ans dans cette région à cause du réchauffement climatique. Et si le projet se met en place, il ne ferait qu'augmenter de manière considérable les risques liés à l'environnement en matière de pollution. L'installation de nouvelles infrastructures paraît donc superflue.
- Le critère financier : D'une manière plus actuelle, l'ADPSG se focalise sur la contingence économique espagnole. L'Espagne, et donc la région d'Aragon, est plongé dans la crise financière depuis quelques temps, et la dette allouée au gouvernement régional est clairement incompatible avec un investissement tel que celui requis pour la station (à hauteur de 50 millions d'€).
- La sécurité : La remontée mécanique construite en liaison des massifs, au niveau d'une crête montagneuse, est un élément à examiner précisément selon l'ADPSG. En effet sa construction pourrait engendrer la nécessité d'aménager des mesures de sécurité pour les skieurs tant la zone peut se révéler dangereuse.

L'ADPSG n'est pas la seule à remettre en cause certains points du dossier, l'APNP monte aussi au créneau sur certains points de son domaine de compétence :

- La réglementation : Les responsables du projet soutiennent que dans le périmètre d'aménagement en question, aucune zone n'est sous la réglementation d'une protection quelconque. Cependant, la grande proximité, voire la juxtaposition avec 4 ZNIEFF 1, et de zones Natura 2000 (NDLR : détaillées plus loin dans le dossier) prouve le contraire selon l'association.
- La flore et le terrain naturel : Plusieurs végétaux nécessitent une protection environnementale face aux dangers de l'emprise humaine sur le territoire, comme la Pensée de Lapeyrouse (espèce réglementée, donnée INPN) et certains biotopes. Une réglementation identique pour les espèces faunistiques devrait être conduite, mais l'APNP continue de réclamer sans retours. D'autre part, l'APNP s'alarme sur les considérations techniques du projet et leur interaction avec le terrain naturel de la région. En effet, l'installation de remontée mécanique peut provoquer des risques superficiels de glissements de terrain, et cela présente donc un facteur important de danger. Ce point constitue donc un désaccord épineux entre l'APNP et le promoteur.

D'autre part, l'ADPSG bénéficie d'un grand soutien des riverains, qui saluent son action et suivent en masse la pétition mise en place par l'association. 11 100 signataires, via Internet et même par courrier, se sont à ce jour mobilisés pour apporter leur soutien à la conservation de l'intégrité de la station.

III. ELEMENTS DE CONTROVERSE

III.1 Adaptation de l'économie locale

L'un des premiers aspects sur lesquels repose l'économie locale est le commerce. En effet, la station jouit d'activités telles que des restaurants et autres commerces en tous genres. Cependant, la station peut encore gagner grandement à se développer dans ce secteur.

Le projet de relance économique dans la région est discuté par les acteurs du projet sur 3 principaux points que nous allons détailler par la suite.

L'extension de la station du Piau-Engaly, comme nous l'avons vu à la partie I tient ses investissements largement de l'Aragon. Puisque c'est une instance espagnole, les installations et l'exploitation de la zone seront du ressort espagnol. Par conséquent, les rentes seraient pour ce côté de la frontière, et cela constitue un point de discordance pour les personnes vivant dans la région.

De même, un agrandissement tel des infrastructures dénote que le territoire d'étude se déclare prêt à ouvrir ses portes à un tourisme accru. Une transition rapide à de tels afflux

touristiques présente un bouleversement socio-économique certain pour un périmètre qui souhaite encore en partie garder sa culture agropastorale, et laisse parfois les populations locales sceptiques. La construction des infrastructures en elles-mêmes a un coût important, et les études préalables montrent que la station deviendra désormais la plus coûteuse dans les Pyrénées, puisque le prix des forfaits augmenteront en conséquence pour équilibrer les investissements en construction.

Ces avertissements sur le devenir de la région peuvent alarmer les élus locaux, mais ils continuent d'imaginer ce projet comme étant le point de départ d'une expansion du potentiel économique de la région, et également une manne considérable de profit à une grande échelle temporelle. Ils considèrent donc qu'il faut laisser du temps au développement local, et à l'intégration collective de ce projet dans l'esprit des populations.

III.2 Problème environnemental

La région de la vallée du Gela est une zone montagneuse, riche floristiquement et faunistiquement. Par conséquent, elle est classée sous plusieurs zones de protection ZNIEFF 1, ainsi que des zones Natura 2000. Par exemple sous la zone ZNIEFF 1 Forêt du Vallon du Gela et Pic Bourgade, sont répertoriées pas moins de 20 espèces faunistiques, 26 oiseaux (important passage d'oiseaux migrateurs dans ce périmètre) et 27 mammifères (Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel).

Il en suit donc que les opérations d'aménagement d'infrastructures du site présentent des risques importants pour le milieu naturel. Le paysage est à donc à préserver dans cette vallée, à l'image des pâturages de la Hourmagerie, sur le flanc gauche de la vallée.

La préservation des aspects faunistiques et floristiques du territoire sont un point crucial à ne pas éluder. L'ADPSG a maintenu l'importance de ces causes devant le peu de réactions des instances régionales décideuses. De plus, la sauvegarde d'éléments écologiques est désormais inévitable lorsqu'un projet d'une telle ampleur doit être validé.

Ce point de discord est énorme sur ce sujet, car les organisations souhaitant préserver la nature et l'environnement dans la région se heurtent aux exploitants qui minimisent l'impact des travaux réalisés et aménagements nécessaires pour agrandir d'une telle façon la station.

III.3 Sources d'investissements

La région Aragon amène un soutien financier capital pour le bon déroulement du projet. Il en est ainsi car la région espère retirer des bénéfices des logements construits dans la côté espagnol de la zone d'étude. Cependant, le changement d'orientation politique régional en mai 2011 a freiné la bonne marche des plans.

A la date de juin 2012, désormais du côté français de la frontière, l'ADPSG a interpellé les candidats aux élections législatives pour la 1^e circonscription des Pyrénées, sur leur position quant au projet. Les 3 candidats, Jean Glavany (PS), Gérard Trémège (UMP) et Claude Martin (Front de Gauche) ont été interrogés lors d'une réunion publique, à la vallée d'Aure. Leurs positions ont été discrètes et n'ont pas apporté de réels éléments de réponse future.

Cependant, c'est le candidat PS Jean Glavany qui a été élu, et voici un extrait de son intervention lors des questions-réponses : « *En attendant, mon sentiment est qu'il ne faut pas jouer à se faire peur car la démocratie a plus besoin d'apaisement que d'excitations : ce projet n'est pas à l'ordre du jour ! Il reposait sur un financement quasi-exclusivement espagnol, et, compte-tenu de la situation financière de l'Espagne, ces financements ne sont plus disponibles. Ils ne le seront peut-être pas avant longtemps, très longtemps. Je vous conseille donc d'être aussi sereins que possible* » (...). ».

Jean Glavany va donc dans le sens d'un apaisement quant à l'avancée de ce projet, il n'est clairement pas à l'ordre du jour selon lui, et de plus amples réflexions doivent être menées, sans oublier que le financement est majoritairement de source espagnole.

III.4 Considérations techniques

L'association ADPSG tente pour enrayer le projet de mettre en avant les disfonctionnements techniques et les points qui devraient être améliorés pour que le projet soit viable.

D'abord, le problème principal pour une station de ski est celui d'un enneigement exploitable lors de la saison de sports d'hiver, si ce n'est pas le cas il faut avoir recours à des canons à neige. Cependant, les canons à neige sont des procédés totalement opposés aux politiques de développement durable dictées par le MEDDE. Ils nécessitent des réserves d'eau conséquentes, et les rivières adjacentes doivent donc avoir une force de débit adéquate.

La pose même des télésièges peut être une source de soucis, en effet, si les terrains se révèlent être instables, la construction en elle-même est remise en cause, et ajouté à cela des pentes fortes. La zone présente également des risques de glissements de terrain, ce qui compromettrait le déroulement des opérations.

CONCLUSION

Finalement, ce projet en grande majorité soutenu par la région d'Aragon. Il est avant tout d'ordre financier et vise à remobiliser les logements qui étaient jusque-là inoccupés et permette à la station de Piau-Engaly de s'ouvrir à la connexion des stations du groupe Aramon.

Cette région est néanmoins riche tant au niveau de la beauté du paysage qu'au niveau des niches écologiques. C'est pour cela que cette mesure d'aménagement est attaquée par des associations et qu'elle est largement controversée au sein des habitants régionaux qui souhaitent conserver un territoire sans la moindre infrastructure.

L'Espagne fut touchée par la crise financière en 2009 et considérant le revirement politique récent, le projet devient difficilement réalisable et crédible devant la commission d'UTN à cause notamment du coût financier du projet. C'est la principale raison pour laquelle l'Espagne a souhaité différer son investissement outre-Pyrénées. C'est pourquoi le dossier d'UTN est toujours en instance et n'a jamais été encore regardé de près.

A travers notre étude de cas, nous avons pu voir la complexité de ce sujet polémique en matière de développement du territoire. La différence se perçoit par rapport aux enjeux considérés comme majeurs par les différents acteurs, qu'ils soient politiciens, entrepreneurs exploitants, travailleurs locaux ou population locale. Nous avons pu aussi constater un réel manque sur le point de la concertation collective. C'est pourquoi une association est née et exprimant le besoin des habitants en réalisant une pétition. Enfin, les forces politiques sont majoritairement celles qui conditionnent le déroulement – ou non – du projet. Son évolution sera à suivre désormais sous la tutelle politique de Jean Glavany (PS) pour les années à venir.

SOURCES

- Sites de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique et de la Communauté de Travail des Pyrénées
- Site de l'association *Sauvons la Gela*
- Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel